

« Nicolas Guérin est Secrétaire Général d'Orange depuis mars 2018, et Secrétaire du Conseil d'Administration depuis 2009. Entré dans le Groupe en 1998 au sein de la direction juridique concurrence et réglementation, après un passage chez SFR, il prend la tête de la direction en 2003, avant de devenir le Directeur Juridique en 2009.

A ce poste, il est un contributeur de premier plan à de nombreux dossiers structurants pour le groupe, que ce soit l'accord AMII de 2011 ou celui de l'itinérance avec Free en 2012, l'élargissement de l'empreinte du groupe en Europe et en Afrique, ou les opérations de diversification (contenus, Orange Bank...). Plus récemment, son support aura également été décisif dans l'accord mobile signé entre les opérateurs et l'Etat pour une amélioration significative de la couverture mobile du territoire.

Nicolas Guérin est diplômé de l'Institut de droit des affaires (IDA) et du DESS droit des affaires et fiscalité Université de Paris II Panthéon Assas. Il est par ailleurs Président du Cercle Montesquieu, Président de la Commission droit public économique et du Comité concurrence du Medef et Président du Comité d'évaluation et d'orientation de la Chaire Internationale de droit de l'espace et des télécommunications de l'Université de Paris XI. »